

ABRI

POUR GRENOUILLES ET CRAPAUDS



Ref. : AB002 - Janvier 2024



Les grenouilles et les crapauds sont des amphibiens et partagent donc leur vie entre phases aquatiques et phases terrestres. Durant la première partie de leur existence, ils mènent une vie larvaire aquatique (têtards) mais une fois l'âge adulte atteint, la plupart vivent sur terre et ne retournent dans l'eau que pour se reproduire au printemps. On les trouve donc le reste de l'année dans les bois et forêts et aux abords des points d'eau. Ces batraciens ont une température du corps qui dépend de celle de l'extérieur; avec l'arrivée de l'hiver (octobre-novembre), ils se mettent à l'abri des prédateurs dans un état de léthargie. A partir de fin février-début mars, ils sortent alors pour migrer vers les lieux de reproduction. D'avril à octobre, ils passent la majeure partie de leur temps à chasser, à la tombée de la nuit, afin de stocker des réserves pour l'hiver. Ils se nourrissent généralement de vers de terre, escargots, limaces mais aussi d'insectes. Durant la journée, ils sont en quête de fraîcheur et restent cachés du soleil afin d'éviter la déshydratation.

INSTRUCTIONS

Il faut installer l'abri dans un endroit tranquille, frais et ombragé, à proximité d'un plan d'eau ou d'une zone humide. L'abri peut être installé à un endroit relativement visible ou plus discrètement en profitant d'une déclivité du sol. Les limites du jardin ne doivent pas constituer un obstacle pour les grenouilles et crapauds (haies plutôt que mur en béton).

PÉRIODE IDÉALE POUR METTRE L'ABRI : avant l'arrivée des températures froides, donc en septembre - début octobre. Vous pouvez aussi l'installer au début du printemps pour qu'il serve de refuge durant la journée aux grenouilles et crapauds.

COMMENT LE FIXER : il suffit de le poser et de l'enfoncer légèrement dans le sol. Vous pouvez le recouvrir de végétaux (branches, feuilles mortes, etc.) pour assurer une isolation supplémentaire durant l'hiver.

QUELLE DISTANCE RESPECTER ENTRE DEUX ABRIS : vous pouvez installer ces abris sans distance minimale entre eux. En effet, les abris sont parfois même partagés par plusieurs grenouilles ou crapauds.

QUELLE QUANTITÉ D'ABRIS INSTALLER : vous pouvez commencer avec un premier abri et si votre jardin est propice à la venue des grenouilles et crapauds, vous pouvez les multiplier.

COMMENT PROTÉGER L'ABRI DES PRÉDATEURS : cet abri avec deux sorties permet aux amphibiens d'échapper à leurs prédateurs (chats, chiens, oiseaux, ...). Des branches d'arbustes épineux autour de l'abri constituent une protection efficace contre les animaux domestiques curieux.

INFOS COMPLÉMENTAIRES : évitez d'utiliser des pesticides dans votre jardin, ils sont toxiques pour la faune. Faites également attention lorsque vous tondez votre jardin. Dans l'idéal, utilisez une faux laissant plusieurs centimètres d'herbe et laissez des zones non tondues. Veillez aussi à barrer l'accès aux pièges potentiels (puits d'aération, filtre de piscine, tuyaux, etc.) ou installer des issues de secours.

ENTRETIEN : il n'est pas nécessaire de nettoyer cet abri.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PRODUITS SUR

www.protectiondesoiseaux.be



Rue de Veeweyde 43 – 1070 Bruxelles • Chaussée de Marche, 919 – 5100 Namur (Wierde)
+32 (0) 2 521 28 50 • info@protectiondesoiseaux.be • boutique@protectiondesoiseaux.be

100%
DES BÉNÉFICES
VONT À LA
PROTECTION
DES OISEAUX